

pardon pour mes blasphèmes ! pardon pour tout le mal dont je me suis rendu coupable ! Je me renfermai avec soin dans mon bureau, pour ne pas être dérangé ; je me jetai à genoux, et pour la première fois depuis dix-sept ans, je priai.

Le soir venu, je ne dis rien à ma femme du changement qui s'était opéré en moi. Je ne pus dîner et je ne donnai aucune raison de mon manque d'appétit. Je ne pus dormir, non plus. Ma femme ne s'en étonna nullement ; car il m'arrivait assez souvent d'avoir l'esprit préoccupé par un projet de travail et d'employer une nuit d'insomnie à écrire. Je me retirai encore dans mon bureau. Je me promis d'aller, dès le lendemain, me faire absoudre de mes crimes.

Aux premières lueurs du jour, je résolus de faire part de ma conversion à un catholique qui n'avait jamais désespéré de moi et qui m'avait toujours témoigné de l'amitié. Cet ami était M. Mercier, dont je fis la connaissance à Marseille en 1872.

Ce 24 avril donc, à huit heures du matin, je me rendis à une église.—Un jour, au retour d'un mariage civil, obligé de me garer de la pluie, j'étais entré dans une église de la rue Saint-Martin, et là un tableau représentant un sacrilège avait vivement attiré mon attention et m'avait même impressionné. C'était la paroisse de Saint-Merri. Le souvenir de ce tableau me fit choisir cette église. Je demandai un prêtre, n'importe lequel. On m'envoya le vicaire qui était, ce jour-là, de service. Je m'agenouillai et voulus entamer une confession, sans me nommer bien entendu. Mais bientôt le prêtre, comprenant qu'il n'était pas en présence d'un pénitent ordinaire, m'interrompit et me pria de revenir un autre jour, attendu que je me trouvais dans ce qu'on appelle un " cas réservé ".

Ce fut donc bien malgré moi que ma confession n'eut pas lieu ce jour-là. Toutefois, pour alléger ma conscience, je me fis ensuite connaître du vicaire, et nous causâmes longuement, non comme confesseur et pénitent, mais comme deux amis. Je n'ai pas besoin de dire la surprise du bon prêtre, quand il sut qui j'étais.

Trois jours après, à la réunion de la Commission Centrale de la Ligue Anti-Cléricale, je donnai ma démission.

Une note du *Salut Public*, de Lyon, à mon sujet, me valut une bordée générale d'injures de la part de la presse républicaine tout entière. Je m'étais promis de faire une rétractation pure et simple de mes anciens écrits et de disparaître ensuite, après avoir rétabli la vérité sur quelques faits présentés au public libre-penseur sous un faux jour. Mais je ne comptais pas exécuter une véritable rentrée dans l'arène politique.

Je n'avais plus demandé à me confesser. Je me dis dès lors : Ce que j'avais le devoir de faire se fera ; je solliciterai la levée des censures ecclésiastiques prononcées contre moi ; je ne laisserai pas se perdre dans une lâche indifférence les fruits de la grâce que Dieu, le 23 avril, daigna m'accorder. "

(à suivre)